

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

**CHAPITRE 10**

**MINISTERE  
DES MARCHES PUBLICS**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	7
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>8</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 715: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS</b>	<b>9</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	13
2.2.	<b>PROGRAMME 716: AMELIORATION DU CONTROLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS</b>	<b>18</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	21
2.3.	<b>PROGRAMME 717: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MARCHES PUBLICS</b>	<b>23</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	25
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	26
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>37</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	38

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), les défis majeurs dans le secteur des marchés publics portent notamment sur :

- l'allègement des procédures de passation des marchés publics, dans le souci bien compris de raccourcir les délais tout en améliorant la qualité des attributions;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques;
- la mise en place d'une chaîne de contrôle rationalisée et cohérente;
- l'application la plus large de la clause de préférence nationale prévue dans le code des marchés publics;
- la mise en œuvre des dispositifs participatifs et performants de collecte et de diffusion en temps réel d'une information fiable et accessible à tous sur l'exécution physico-financière des projets.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Né à la faveur du décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et organisé par celui n° 2012/075 du 08 mars 2012, le Ministère des Marchés Publics est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics. A ce titre :

- il procède au lancement des appels d'offres des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés ;
- il procède à la passation des marchés publics et en contrôle l'exécution sur le terrain, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés ;
- il participe, le cas échéant, au montage financier des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés.

Ainsi,

*En matière de passation des marchés publics :*

- il programme les marchés publics en cohérence avec les programmes des administrations ;
- il veille à l'attribution des marchés publics dans le respect de la réglementation ;
- il passe les marchés publics de son seuil de compétence ;
- il appose le visa préalable avant signature sur les marchés d'un certain seuil.

*En matière de contrôle des marchés publics :*

- il améliore le suivi de l'exécution des marchés publics ;
- il assure la bonne exécution des marchés publics dans le respect des dispositions contractuelles ;
- il appose le visa avant paiement sur les décomptes.

*En matière de gouvernance :*

- il renforce de façon notable la gouvernance dans le sous-secteur des Marchés Publics en

luttant contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics ;

- il conduit les réformes nécessaires allant dans le sens de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics,
- Il veille à la mise en œuvre des dispositifs performants de la collecte et de diffusion en temps réel d'une information fiable et accessible à tous sur l'exécution des Marchés Publics.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du Ministère des Marchés Publics s'est déroulée au moment où ;

Sur le plan politique, le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice budgétaire 2015, connaît le réaménagement gouvernemental du 02 octobre 2015, lequel est suivi de l'important conseil ministériel du 15 octobre 2015, au cours duquel **Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République**, prescrit à nouveau au gouvernement d'accorder la plus grande priorité à la mise en œuvre du Pland'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique et à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019.

Sur le plan économique, le Cameroun subit l'effondrement des cours mondiaux des produits de base et les effets de l'insécurité qui sévit à ses frontières septentrionale et orientale ; toutefois, il poursuit la mise en œuvre de son programme économique en maintenant une évolution positive du taux de croissance de son Produit Intérieur Brut(PIB) et de la part du budget d'investissement public dans le budget de l'Etat.

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

- Tenue de la CAN féminine 2016 du 19 novembre au 03 décembre 2016;
- sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de la CEMAC le 23 décembre 2016.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 715

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS

Responsable du programme

Mr PALDOU Christophe  
*Directeur Général des Marchés des Infrastructures*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	61.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	92.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS Action 02: PASSATION DES MARCHES PUBLICS Action 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 122 050 601	CP 9 122 050 601
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr PALDOU Christophe, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 715 en 2016 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République;
- l'application des Très Hautes directives du Président de la République issues du Conseil Ministériel du 09 décembre 2014 et renouvelées lors de celui du 15 octobre 2015, en vue de l'accélération du rythme de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations,
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système des marchés publics à travers notamment le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et des projets relatifs à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019 ;
- la poursuite l'anticipation de la programmation des marchés avec l'appui du MINEPAT ;
- la mise en œuvre des recommandations du CIEP ;

l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

§ l'Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en décembre 2016 et programmation de 100% des projets pouvant faire objet de marchés publics, projets issus du journal des projets produit par le MINEPAT;

§ La programmation de tous les projets du PLANUT et de la CAN 2019 ;

§ Contractualisation de 4645 marchés à travers les services centraux et déconcentrés du Ministère et les autres ministères, EPA, CTD et Projets ;

La signature et la notification de 222 marchés relatifs au Plan d'Urgence Triennal et aux CAN dont 25 marchés de la CAN 2016, 05 marchés de la CAN 2019 et 192 marchés du PLANUT

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	93%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	101%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 768 037 880,8	CP 5 768 037 880,8
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 354 012 720,2	Ecart CP 3 354 012 720,2
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 726 617 017	CP 4 726 617 017
TAUX DE CONSOMMATION	81,94 %	81,94 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ;</li> <li>- à la production à date des journaux de programmation ;</li> <li>- à l'organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national dès le mois de décembre 2016 ;</li> <li>- à l'organisation de deux missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;</li> <li>- à la tenue d'un séminaire de formation des acteurs opérationnels en passation des marchés.</li> <li>- à l'accompagnement des Maîtres d'ouvrages dans la contractualisation des marchés du PLANUT</li> <li>- à la création de la Commission spéciale de passation des marchés du PLANUT et de la constatation des membres de ladite commission;</li> <li>- à la mise en place d'un comité ad hoc chargé de contractualiser les marchés des CAN 2016 et 2019 ;</li> <li>- à la tenue régulière des sessions du Comité d'Examen des Recours et Différends ;</li> <li>- au niveau de la consommation des crédits, les AE sont supérieurs aux CP à cause des virements de lignes de ce programmes vers le programme 717 pour un réajustement du fait de la gestions de certaines activités par le Ministre.</li> </ul>	

PERSPECTIVES 2017	<p>Dans le cadre de ce programme, les efforts du Ministère des Marchés Publics porteront notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la sensibilisation de certains MO (EPA et SCP) sur l'importance de la tenue des Conseils d'Administration au plus tard à la première quinzaine du mois de Décembre pour une participation effective de ces derniers aux Conférences de programmation ;</li><li>- la pérennisation et la consolidation du dispositif d'anticipation de la tenue des Conférences de programmation des marchés publics dans la perspective de démarrer le plus tôt possible, le lancement des Consultations et l'attribution de tous les marchés au plus tard au mois d'avril ; ce qui devrait en toute logique, réserver suffisamment du temps dans l'année à l'exécution et au contrôle des marchés ;</li><li>- l'opérationnalisation du système COLEPS pour plus de célérité, de large diffusion et de transparence des procédures de passation des marchés publics ;</li><li>- l'élaboration et la vulgarisation d'un guide de procédures pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;</li><li>- l'intensification des missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;</li><li>- le renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés ;</li><li>- la poursuite de la vulgarisation des DAO Types ;</li><li>- le renforcement des moyens du Comité d'Examen des Recours et Différents (CERD) ;</li></ul> <p>.l'Actualisation du répertoire des experts avec notamment le renforcement de l'effectif et la suppression de ceux d'entre eux dont les prestations n'auront pas été jugées satisfaisantes ou convaincus de mauvaises pratiques.</p>
----------------------	--

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS									
OBJECTIF	Veuller à la programmation exhaustive des marchés publics								
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés publics programmés en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	98.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	171 600 000	171 600 000	142 520 000	142 520 000	141 867 626	104 867 626	99,54 %	73,58 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La ferme volonté du gouvernement de rendre le budget exécutoire dès le début du mois de Janvier, ce qui impose de programmer au plutôt tous les projets d'investissements.</li> <li>- la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et des projets relatifs à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019.</li> </ul> l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en décembre 2016 ;</li> <li>- Production et publication des Journaux de programmation ;</li> <li>- La programmation de tous les projets du PLANUT et de la CAN 2019</li> </ul> Suivi évaluation des plans de passation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'atteinte des résultats de l'action a été possible grâce notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ;</li> <li>- la conception au cours du précédent exercice d'une application automatisée d'élaboration des plans de passation des marchés ;</li> <li>- à la production à date des journaux de programmation ;</li> </ul> au suivi régulier des plans de passation et relance permanente des acteurs de la chaîne de passation des marchés ;								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite de l'objectif de programmer en année N-1 des marchés de l'année N ;</li> <li>- le renforcement de l'activité de suivi du respect des délais dans les procédures de passation et de relance des différents acteurs.</li> <li>- Programmation en ligne des marchés publics</li> </ul>								

## Action 02 PASSATION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer une attribution des Marchés Publics dans le respect de la réglementation							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés programmés et attribués dans le respect des délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  95%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		98.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92,96%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 668 450 601	7 668 450 601	4 402 317 880,8	4 402 317 880,8	3 671 860 344	2 547 870 346	83,4 %	57,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République;</li> <li>- l'application des Très Hautes directives du Président de la République issues du Conseil Ministériel du 09 décembre 2014 et renouvelées lors de celui du 15 octobre 2015, en vue de l'accélération du rythme de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations,</li> <li>- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système des marchés publics à travers notamment le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;</li> <li>- la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et des projets relatifs à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019 ;</li> </ul> <p>la crise sécuritaire à l'Extrême Nord du Cameroun qui a engendré l'allongement des délais contractuels de certains projets devant être exécutés dans les localités à risques.</p>							

ACTIVITES  
MAJEURES  
REALISEES  
(présentation des  
extrants)

- Contractualisation de 4645 marchés par le MINMAP et les autres administrations (ministères, EPA, CTD, Projets)
- Signature et notification de 192 marchés du PLANUT au nombre desquels ceux concernant :
  1. la réalisation des études générales, architecturales, techniques, environnementales et financières pour la réhabilitation des infrastructures et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Douala, de Yaoundé et du centre hospitalier universitaire de Yaoundé;
  2. la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre (étude géotechnique, surveillance et contrôle) des travaux de construction des hôtels de police de la ville de Yaoundé et ses environs;
  3. la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre (étude géotechnique, surveillance et contrôle) des travaux de construction des hôtels de police de la ville de Douala et ses environs;
  4. les travaux de réhabilitation de certains tronçons de voiries dans la ville de Douala et de Yaoundé ;
  5. les travaux de réalisation de 900 forages dans les 10 régions du pays ;
  6. les travaux de construction des postes frontières de la sûreté nationale dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud ;
  7. les travaux de réhabilitation prioritaire de la voie allant de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen au Palais de l'Unité avec bretelles ;
  8. le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation prioritaire de la voie allant de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen au Palais de l'Unité avec bretelles et dégagements
  9. les travaux de réhabilitation des voiries des quartiers MvogAtanganaMballa et Mvog-Mbi ainsi que la voie d'accès à l'Ecole Internationale Supérieure de Guerre de Simbock à Yaoundé;
  10. les travaux de réhabilitation des voiries des quartiers Mvog-Ada et Essos à Yaoundé ;
  11. la réalisation des études générales en vue de la construction de huit (08) ensembles de 100 logements sociaux et leurs équipements socioculturels associés dans huit(08) Chefs-lieux de Régions hormis Yaoundé et Douala ; et
  12. la réalisation des études générales, architecturales, techniques et financières pour la construction de 08 centres hospitaliers régionaux dans 08 chefs-lieux des régions autres que Yaoundé et Douala.
- Signature et notification 25 marchés de la CAN 2016, au nombre desquels ceux concernant :
  1. l'exécution des travaux de construction de la voie d'accès secondaire n°2 au stade omnisport de LIMBE à partir du Nord (4742 ML) ;
  2. l'exécution des travaux de réhabilitation du stade omnisport Ahmadou AHIDJO de Yaoundé à Mfandena, lot 3-3 : plomberie sanitaire, protection incendie, climatisation, ventilation désenfumage, électricité courants forts, électricité courant faibles ;
  3. l'exécution des travaux d'aménagement des voies d'accès et des parkings du stade Ahmadou Ahidjo et des stades d'entraînement de Yaoundé (deux stades annexes au stade omnisports Ahmadou Ahidjo, le stade militaire de NgoaEkelé) ;
  4. l'exécution des travaux de génie civil du stade annexe n°1 au stade omnisports Ahmadou Ahidjo à Mfandena ;
  5. les travaux de mise à niveau et d'extension des structures et des équipements des hôtels Mountain et Parliamentarian flats de Buéa;
  6. les travaux de génie civil du stade militaire de NgoaEkelé à Yaoundé ;
  7. les travaux de réhabilitation des voies d'accès aux infrastructures sportives, hôtelières et hospitalière de Limbe et de Buea : lot 2 B (Limbe).
- Signature et notification de 5 marchés de la CAN 2019 notamment ceux concernant :
  1. les travaux de construction de la voie d'accès au nouveau stade d'Olembe à Yaoundé ;
  2. la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la voie d'accès au nouveau stade d'Olembe à Yaoundé ;
  3. la conception et la réalisation d'un complexe sportif dans la ville de Yaoundé à Olembe
  4. la conception et la réalisation d'un complexe sportif dans la ville de Douala à Japoma

l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la surveillance des travaux de construction en mode conception et la réalisation d'un complexe sportif de Yaoundé à Olembe

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Ce résultat se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sensibilisation des différents acteurs de la passation sur le respect des délais réglementaires ;</li> <li>- les relances permanentes des Maîtres d'ouvrages pour transmission des Dossiers d'Appel d'offres;</li> <li>- la formation des acteurs opérationnels en passation des marchés ;</li> <li>- l'accompagnement des Maîtres d'ouvrages dans la contractualisation des marchés ;</li> <li>- la création de la Commission spéciale de passation des marchés du PLANUT et de la constatation des membres de ladite commission;</li> </ul> <p>la mise en place d'un comité ad hoc chargé de contractualiser les marchés des CAN 2016 et 2019</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'Intensification des relances auprès des Maîtres d'Ouvrage afin qu'ils transmettent dans les délais les projets de DAO ;</li> <li>- la poursuite de l'accompagnement des MO dans la conception des Projets de DAO ;</li> <li>- la passation de tous les marchés dont les projets de DAO sont mis à la disposition des autorités contractantes.</li> <li>- L'opérationnalisation du système COLEPS pour plus de célérité, de large diffusion et de transparence des procédures de passation des marchés publics ;</li> <li>- L'élaboration et la vulgarisation d'un guide de procédures pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;</li> <li>- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés ;</li> </ul> <p>la poursuite de la vulgarisation des DAO Types ;</p>

### Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION

OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés passés sans recours fondés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  99%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		99.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 282 000 000	1 282 000 000	1 223 200 000	1 223 200 000	223 151 832	223 151 832	18,24 %	18,24 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système des marchés publics à travers notamment le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;</p> <p>La poursuite de la lutte contre les mauvaises pratiques et la corruption dans les marchés publics ;</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>- la réalisation de plus de 500 millions d'économie budgétaire grâce au jeu de la concurrence</p> <p>- le taux des marchés passés suivant la procédure de gré à gré a été de 9%, en dessous du seuil critique de 10% tel que posé par les standards internationaux ;</p> <p>- le taux des recours fondés a été de moins de 1%</p> <p>- la Tenue des sessions du CERD ;</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat s'explique par :</p> <p>- La tenue d'un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés dans les 10 régions du pays ;</p> <p>- La tenue régulière des sessions du comité CERD et une gestion plus impartiale des recours ;</p> <p>- la mise en place d'un système de vérification des propositions d'attributions;</p> <p>l'organisation de deux missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes</p>							
Perspectives 2017	<p>- Poursuite et intensification les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;</p> <p>- Poursuite de la vulgarisation des DAO types ;</p> <p>- Poursuite des activités de renforcement des capacités des acteurs du système ;</p> <p>- L'actualisation du répertoire des experts</p> <p>- l'élaboration et la vulgarisation d'un guide de procédures pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP</p> <p>Réorganisation du CERD à travers l'élargissement de sa composition à d'autres acteurs externes au MINMAP</p>							

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 716

AMELIORATION DU CONTROLE DE L'EXECUTION DES MARCHES  
PUBLICS

Responsable du programme

Mr NYELE ABANDA Laurent  
*Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des marchés publics passés dans le respect des dispositions contractuelles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	83.30000305175781
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	98.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: EVALUATION PERIODIQUE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES MARCHES PUBLICS Action 02: RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 257 775 000	CP 3 257 775 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NYELE ABANDA Laurent, Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 716 du Ministère des Marchés Publics a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la mise en œuvre effective des projets structurants et la lutte contre les mauvaises pratiques observées dans le secteur des marchés publics tant au niveau de la passation que de l'exécution (abus dans l'utilisation de la procédure de gré à gré en matière de passation des marchés publics, attributions complaisantes des marchés aux cocontractants sans moyens ni expérience, entraînant leur abandon ou leur mauvaise exécution, etc.)

Afin de mieux accompagner la réalisation des grands projets et éradiquer les dysfonctionnements sus-répertoriés, plusieurs mesures fortes ont été prises sur le plan réglementaire, organisationnel et logistique.

Sur le plan réglementaire, la mise en œuvre des dispositions de la circulaire présidentielle du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics, qui stipule en son point 40 que **tout document de paiement doit être soumis au visa préalable du MINMAP**, a été effective pour la majorité des Maîtres d'Ouvrages toutefois des résistances sont encore notées.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif du programme 716 était de veiller à la bonne exécution des marchés publics. En effet, le succès du contrôle commence par une bonne procédure de passation des marchés. La systématisation des contrôles a permis de garantir la bonne qualité des prestations réalisées et générer des économies budgétaires au cours de l'année 2016. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2016 se présente ainsi qu'il suit :

**4 645 marchés dont 1 743 dans les services centraux et 3 172 dans les services**

**extérieurs ont été contrôlés** tant au niveau de leur passation que de leur exécution sur le terrain. Les différentes cellules de contrôles instituées ainsi que les unités spéciales placées auprès de certains projets d'envergure ont reçu et traité cinq mille huit cents (5800) décomptes dont 4 172 représentant un montant de 987 805 016 836 FCFA ont été validés.

A l'issue des vérifications faites, les redressements (pénalités/réfections) évalués à quatorze milliards cinq cents millions (14 539 422 338 FCFA) ont été opérés. Ces pénalités seraient plus importantes en intégrant celles des régions et des six autres cellules de contrôle de la DCMP.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b>4645 marchés contrôlés</b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,9%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 516 216 322	CP 2 516 216 322
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 741 558 678	Ecart CP 741 558 678
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 490 224 337	CP 2 490 224 337
TAUX DE CONSOMMATION	98,97 %	98,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation et celui de réalisation du programme	
PERSPECTIVES 2017	<p>Pour améliorer le contrôle des prestations et des procédures, il est envisagé les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification des missions de contrôle de l'exécution des prestations ;</li> <li>- Intensification des contrôles sur les procédures de passation des marchés ;</li> <li>- L'automatisation du traitement des décomptes ;</li> <li>- Examen des recours relatifs à la passation et l'exploitation des rapports des observateurs indépendants ;</li> <li>- Renforcement des moyens de contrôle à travers l'achat des matériels spécifiques y relatifs ainsi que le matériel roulant (motos et voitures tout terrain) ;</li> </ul> <p>La mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités, l'accompagnement sur le terrain et certains cas d'expertise.</p>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 EVALUATION PERIODIQUE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES MARCHES PUBLICS										
OBJECTIF	Améliorer le niveau d'exécution des projets									
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de suivi de l'exécution produits annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%			
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	2.0								
	Année cible:	2016								
	Valeur Cible	4.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	445 000 000	445 000 000	363 411 392	363 411 392	67 377 279	67 377 279	15,14 %	15,14 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Avant le démarrage de la mise en œuvre de la réforme, l'environnement était caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le non-respect des dispositions réglementaires en matière de passation des marchés publics ;</li> <li>- L'utilisation abusive de la procédure de gré à gré ;</li> <li>- Les attributions complaisantes des marchés publics ;</li> <li>- La fraude et les pratiques de corruption dans le secteur des marchés ;</li> <li>- Le nombre élevé des recours fondés dans la passation avant la mise en œuvre.</li> </ul>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des procédures de passation des <b>4645</b> marchés ;</li> <li>- Traitement de 5800 décomptes ;</li> <li>- examen et avis sur certains projets d'avenants et DAO;</li> <li>- organisation des réunions de mise au point pour décanter certains blocages.</li> </ul>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation des crédits et celui de la réalisation du programme.									
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification des contrôles ;</li> <li>- Descentes régulière dans les services des Maîtres d'Ouvrage pour optimiser le nombre de marchés effectivement contrôlés.</li> <li>- poursuite de la sensibilisation sur l'utilisation des DAO types ;</li> <li>- extension du e-procurement au contrôle des marchés publics ;</li> <li>- Evaluation systématique des commissions de passation des marchés sur la transmission au contrôle des documents issus de leur commission.</li> </ul>									

## Action 02 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		83.30000305175781					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 812 775 000	2 812 775 000	2 152 804 930	2 152 804 930	1 410 889 714	1 410 889 714	65,51 %	65,51 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Avant le démarrage de la mise en œuvre de la réforme, l'environnement était caractérisé par les pratiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non achèvement des chantiers engagés ;</li> <li>- Dépassement du plafond toléré de 30% pour certains avenants ;</li> <li>- Modification de la consistance et des quantités contractuelles des travaux ;</li> <li>- Marchés exécutés au-delà des délais contractuels ;</li> <li>- Démarrage tardif des prestations malgré la notification de l'ordre de service de commencer.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de l'exécution des <b>4645</b> marchés signés ;</li> <li>- Contrôle de l'authenticité des documents administratifs et financiers des <b>4645</b> contrats. A l'issue de ce contrôle, neuf fausses polices d'assurance et treize fausses cautions ont été détectées ;</li> <li>- Apposition des visas sur documents de paiement des marchés publics (4 172 visas accordés sur les 5 800 décomptes reçus) ;</li> <li>- Systématisation dans les contrats de la présence des responsables du MINMAP au sein des commissions de réception provisoire des prestations et multiplication des descentes des contrôleurs sur les sites d'exécution des contrats (réduction du nombre des prestations fictives ou non conformes aux stipulations contractuelles).</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation des crédits et celui de la réalisation du programme.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des effectifs et des capacités des personnels ;</li> <li>- Acquisition des moyens logistiques supplémentaires ;</li> </ul> <p>Acquisition des équipements spécifiques de contrôle.</p>							

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 717

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS  
SECTEUR MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr FRU Jonathan  
*Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les performances des Services	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des Activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: CONSEIL JURIDIQUE Action 05: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 08: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 350 174 399	CP 10 350 174 399
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr FRU Jonathan, Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2016, la mise en œuvre du programme 717 s'est effectuée dans un contexte marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des marchés publics initiée par le Chef de l'Etat ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme des Grandes Réalisations ;
- la mise en œuvre du PLANUT et du Programme d'Aménagement Territoire (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics
- la poursuite de l'opérationnalisation du projet e-procurement ;

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

- \* Réalisation des documents de la chaîne PPBS actualisés et vulgarisés ;
- \* Mise en place progressive de l'interconnexion des bâtiments A et B ;
- \* Informations statistiques sur les marchés publics disponibles ;
- \* Poursuite de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques en intensifiant les activités de la cellule dédiée ;
- \* Poursuite des constructions de certaines délégations régionales et départementales.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	80%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	89%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 13 246 745 797,2	CP 13 246 745 797,2
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -2 896 571 398,2	Ecart CP -2 896 571 398,2
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 13 055 711 728	CP 13 055 711 728
TAUX DE CONSOMMATION	98,56 %	98,56 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>*Ce résultat est rendu possible grâce à l'organisation régulière des ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ø réunions de coordinations</li> <li>Ø missions de suivi des activités des services déconcentrés.</li> <li>- La supervision, la coordination et la tenue des comités (PPBS, archives, CERD ;e-procurement)</li> </ul> <p>l'amélioration des conditions de travail du personnel.</p>	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ;</li> <li>- poursuivre le programme de construction des locaux devant abriter les services déconcentrés;</li> <li>- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ;</li> <li>- poursuivre l'opérationnalisation de la phase I du projet e-procurement ;</li> <li>- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;</li> <li>- poursuivre la stratégie de mise en œuvre une stratégie de renforcement des capacités.</li> </ul> <p>Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux.</p>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

#### Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Ce résultat est rendu possible grâce au déploiement permanent sur toute l'étendue du territoire des équipes chargés du suivi du bon fonctionnement de la structure qui avaient pour missions de rappeler les bonnes pratiques et en sanctionner les mauvaises.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINMAP							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en oeuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	100.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	654 400 000	654 400 000	569 717 748	569 717 748	567 518 600	468 518 600	99,61 %	99,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La loi du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ; La mise en œuvre effective du budget programme, qui nécessite un renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ;</li> <li>- La coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat est rendu possible grâce au déploiement permanent sur toute l'étendue du territoire des équipes chargés du suivi du bon fonctionnement de la structure qui avaient pour missions de rappeler les bonnes pratiques et en sanctionner les mauvaises.							
Perspectives 2017	Poursuite et renforcement de la supervision et de la coordination stratégique au ministère à travers le renforcement des missions d'inspections, de contrôle d'enquêtes et de suivi.							

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Dans le cadre de cette action, le MINMAP a :

-- actualisé le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP								
Indicateur	Intitulé:	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	4.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	4.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	39 000 000	39 000 000	15 000 000	15 000 000	14 999 993	14 999 993	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La consolidation des programmes supports au sein des administrations publiques suites aux recommandations du CIEP ;</li> <li>- la formalisation du Comité de la chaîne PPBS.</li> </ul>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- documents de la chaîne PPBS actualisés et vulgarisés ;</li> <li>- cadre stratégique du budget programme actualisé ;</li> <li>- CDMT actualisé ;</li> <li>- Projet de Performance des Administrations élaboré ;</li> <li>- RAP 2015 élaboré.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Dans le cadre de cette action, le MINMAP a notamment: actualisé les documents portant revue des programmes, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) , élaboré le RAP 2015, l'Auto-évaluation de la feuille de route 2016, et le PPA 2017 avec l'appui du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).</p>								
Perspectives 2017	<p>Durant l'année 2017 comme tout au cours de l'année 2016, outre la production dans les délais des documents exigés dans le cadre de la chaîne PPBS, le MINMAP entend continuer à intégrer certaines recommandations du document portant <b>Plan d'actions et choix stratégiques</b>.</p>								

### Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	546 000 000	546 000 000	594 128 704	594 128 704	594 062 400	590 457 400	99,99 %	99,38 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite de la mise en œuvre du budget programme;</li> <li>- actualisation des programmes et actions;</li> <li>- désignation des contrôleurs de gestion et des responsables d'actions.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Rapport de suivi du budget programme élaboré</p> <p>Gestion effective des applications métier du budget (PROBMIS, EDIT DATA et SYSTAC)</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2017	Vulgariser les outils de gestion du budget programme							

## Action 04 CONSEIL JURIDIQUE

Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la poursuite de la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.

Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la réorganisation du comité des recours et des différends. L'élaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des projets de texte élaborés dans les délais par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	2.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	25 760 000	25 760 000	25 755 000	25 755 000	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ;</li> <li>- commissions de passation des marchés mis en place ;</li> <li>- actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du cadre réglementaire de passation des marchés par voie électronique ;</li> <li>- instruction des requêtes et recours administratifs avec la production d'un rapport d'instruction annuel</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la poursuite de la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.</p> <p>Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la réorganisation du comité des recours et des différends. L'élaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les activités en relation avec l'élaboration des projets de texte, dans le but de Veiller au respect des droits et règlements au MINMAP ;</li> <li>- Elaborer le guide pratique du défenseur de l'Etat.</li> </ul>							

## Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à :

- La poursuite de la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun Tribune ;
- la rédaction et la production du recueil de statistiques sur les marchés publics passés en 2015;

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  50%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		50% (3 rapports trimestriels et 01 rapport annuel statistiques produits)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	48 860 506	48 860 506	29 181 864,8	29 181 864,8	29 175 000	29 175 000	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans une administration résolument tournée vers un management axée sur la performance, l'élaboration des indicateurs de performances, et la production des données statistiques en vue renseigner ces indicateurs devient impératif.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de statistiques trimestriels produits et diffusés;</li> <li>- informations statistiques sur les marchés publics disponibles;</li> <li>- Recueil de statistiques sur les marchés publics disponible;</li> <li>- Actualisation du manuel des indicateurs de performance;</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite de la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun Tribune ;</li> <li>- la rédaction et la production de 3 rapports statistiques trimestriels sur les marchés publics ;</li> <li>- la rédaction et la production du rapport statistique annuel sur les marchés publics passés en 2016.</li> </ul>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les travaux d'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics ;</li> <li>- développer davantage le module de traitement de l'application afin d'avoir en temps réel l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de la performance du ministère ;</li> <li>- mettre en place une plateforme élargie de collecte et de traitement de l'information statistique.</li> </ul>							

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

- Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le gouvernement a signé une convention de don avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationales (KOICA) pour la mise en œuvre de la première phase du projet e-procurement. Dans cette optique, le MINMAP a formé près de 800 acteurs du système des marchés publics;

OBJECTIF	optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	47 000 000	47 000 000	28 600 000	28 600 000	28 522 875	28 522 875	99,73 %	99,73 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de l'action ici est marqué par plusieurs aspects. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réforme du système des marchés publics à travers la création du Ministère des Marchés Publics ;</li> <li>- Le développement de l'administration électronique ;</li> <li>- La coopération entre le Cameroun et la Corée du Sud pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 60% des activités du MINMAP diffusé sur le site Web ;</li> <li>- L'application COLEPS disponible à l'adresse <a href="http://marchespublics.cm">http://marchespublics.cm</a>;</li> <li>- 800 utilisateurs du système COLEPS formés (Maîtres d'Ouvrages, Autorités Contractantes, Soumissionnaires, Commissions de passation des marchés, etc.) ;</li> <li>- L'étude sur l'infrastructure réseau dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP élaborée et validée ;</li> <li>- Matériels et outils acquis pour la maintenance informatique au MINMAP ;</li> <li>- L'application de gestion du courrier mailsoft réalisée ;</li> <li>- Projet cadre normatif élaboré et transmis à la hiérarchie pour validation.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le gouvernement a signé une convention de don avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationales (KOICA) pour la mise en œuvre de la première phase du projet e-procurement. Dans cette optique, le MINMAP a formé près de 800 acteurs du système des marchés publics;</li> </ul>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des applications dans le but d'optimiser le fonctionnement des services du MINMAP, notamment le suivi de la passation et de l'exécution physico-financière ;</li> <li>- Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du Ministère ainsi que dans les services déconcentrés ;</li> <li>- Poursuivre les activités de mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet e-procurement ;</li> <li>- Poursuivre la formation des acteurs de la chaîne des marchés publics à l'utilisation de COLEPS ;</li> <li>- Mettre en place un site de backup et le call center pour le système COLEPS;</li> <li>- Finaliser le cadre normatif et juridique de la passation électronique des marchés publics.</li> </ul>							

## Action 07 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

La mise en œuvre de cette action s'est matérialisée par l'acquisition du mobilier de bureau pour le personnel des services centraux, l'acquisition du matériel roulant, l'acquisition des accessoires pour les groupes électrogènes et l'aménagement de plusieurs bureaux supplémentaires au bâtiment B des services centraux.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  50%		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	5.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 182 500 000	3 182 500 000	3 172 979 790	3 172 979 790	2 263 279 271	2 193 072 025	71,33 %	71,33 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place et équipement des structures du Ministère des Marchés Publics.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- services centraux et déconcentrés équipés en mobilier de bureau ;</li> <li>- bâtiments bien entretenus ;</li> <li>- poursuite des constructions de certaines délégations régionales et départementales en cours ;</li> <li>- Aménagement du bâtiment B des services centraux.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en œuvre de cette action s'est matérialisée par l'acquisition du mobilier de bureau pour le personnel des services centraux, l'acquisition du matériel roulant, l'acquisition des accessoires pour les groupes électrogènes et l'aménagement de plusieurs bureaux supplémentaires au bâtiment B des services centraux.							
Perspectives 2017	Le MINMAP entend poursuivre la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, équipements informatiques et matériel roulant de contrôle.							

## Action 08 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- l'assistance sociale à plusieurs personnels ;
- la tenue des sessions de la commission interne de formations et des stages.

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  70%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 434 013 893	5 434 013 893	8 596 458 503,4	8 596 458 503,4	1 990 174 562	1 295 159 062	23,15 %	15,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une part du personnel affecté n'a pas de poste de travail complet ;</li> <li>- Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actes de carrière produits;</li> <li>- Rapport d'assainissement produit;</li> <li>- SIGIPES et ANTILOPE opérationnels</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assistance sociale à plusieurs personnels ;</li> <li>- la tenue des sessions de la commission interne de formations et des stages.</li> </ul>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'assainissement du fichier solde ainsi que la gestion des emplois et compétences ;</li> <li>- Poursuivre la mise en œuvre du renforcement des capacités des personnels.</li> </ul>							

## Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes par la cellule interne de lutte contre la corruption et la mise en service de plusieurs autres numéros verts (288 20 06 06/ 699 37 07 48/ 673 20 57 25/ 663 49 28 21) pour dénoncer toutes mauvaises pratiques dans la passation et l'exécution des marchés publics;
- Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois selon les cas d'exactions. Deux personnels du MINMAP ont été sanctionnés;
- des missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et 2 rapports ont été produits à cet effet.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	262 000 000	262 000 000	164 828 706	164 828 706	164 048 364	164 048 364	99,52 %	99,52 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	l'interpellation du Chef de l'Etat lors de son discours adressé à la Nation en décembre 2013 au sujet de la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés disponibles</li> <li>- Rapports de mise en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP disponibles</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes par la cellule interne de lutte contre la corruption et la mise en service de plusieurs autres numéros verts (288 20 06 06/ 699 37 07 48/ 673 20 57 25/ 663 49 28 21) pour dénoncer toutes mauvaises pratiques dans la passation et l'exécution des marchés publics;</li> <li>- Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois selon les cas d'exactions. Deux personnels du MINMAP ont été sanctionnés;</li> <li>- des missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et 2 rapports ont été produits à cet effet.</li> </ul>							
Perspectives 2017	Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes.							

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

- Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ;
- de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ;
- de la conférence de programmation des marchés publics ;

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  66,7%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	3.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	15.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	66,7%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	61 350 000	61 350 000	34 490 481	34 490 481	34 487 925	34 487 925	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Appropriation progressive de la réforme des marchés publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole assuré lors des cérémonies ;</li> <li>- Médiatisations de toutes les activités du MINMAP ;</li> <li>- Tous Documents officiels traduits et contrôle de la qualité ;</li> <li>- Mise en place d'un Journal/ organe de presse au MINMAP.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ;</li> <li>- de la conférence de programmation des marchés publics ;</li> </ul>								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'une émission radiophonique à la CRTV ;</li> <li>- Participation du MINMAP au SAGO 2017;</li> <li>- Multiplication des éditions dumagazine du MINMAP sur les marchés publics.</li> </ul>								

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Une mission d'audit documentaire dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP a permis de mettre en œuvre et de former quelques responsables sur les techniques d'archivage. Quant au traitement documentaire, il s'est agi de l'identification des pools de stockage et la conception des supports de collecte.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  85%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+25					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	35 050 000	35 050 000	15 600 000	15 600 000	15 599 998	15 599 998	99,99 %	99,99 %

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

- la non appropriation de la réforme par certains acteurs du système ;
  - l'inscription au budget de certains projets d'envergure sans prévoir la maîtrise d'œuvre requise ;
  - l'incapacité de certains services déconcentrés des ministères à élaborer les DAO, ce qui accroît la charge de travail des Délégués régionaux et départementaux du MINMAP ;
  - l'insuffisance des moyens financiers et logistiques (véhicules, matériel spécifique pour le contrôle) ;
  - le non-respect et l'empiètement sur les missions statutaires dévolues à chaque structure par l'organigramme du Ministère ;
  - le retard dans la transmission et la mauvaise qualité des DAO, source de lenteurs dans l'aboutissement des attributions ;
  - la non transmission des marchés au MINMAP pour contrôle ;
  - le non-paiement à date des primes et des indemnités diverses ;
  - l'exiguïté et l'insuffisance de certains locaux abritant les services centraux et déconcentrés ;
- l'insuffisance des moyens matériels, humains et financiers ;

### 3.3. PERSPECTIVES 2017

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend poursuivre les actions des trois programmes validées par le Parlement. Celles-ci permettront de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer les performances, le cadre et les conditions de travail. A cet égard, les efforts viseront à :

- finaliser l'application informatique de programmation des marchés publics, qui devra entre autres prendre en compte, les conditions d'allotissements des marchés, la production des statistiques de synthèse des Autorités Contractantes et des Commissions de passation des marchés, etc. ;
- élaborer et vulgariser un guide de programmation pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;
- intensifier les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;
- renforcer les capacités des acteurs de la passation des marchés ;
- poursuivre la vulgarisation des DAO Types.
- accroître les moyens budgétaires, logistiques et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution ;

- mener des descentes de collecte des marchés auprès des MO/MOD ;
- intensifier les contrôles, à travers des descentes plus régulières et plus systématiques, afin de s'assurer de l'effectivité et de la qualité des prestations réalisées par les co-contractants de l'administration ;
- Programmer l'achat des matériels spécifiques de contrôle tels que la voiture radar, les appareils spécifiques de contrôle (déflectographe la croix et APL par exemple) ;
- doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, et en véhicules ;
- Finaliser la construction des locaux devant abriter les délégations régionales de l'Adamaoua, du Littoral et du Sud, ainsi que les délégations départementales du Mayo-Banyo ;
- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ;
- poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ;
- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;
- poursuivre les négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en œuvre du Système d'Information sur la performance ;
- Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux et déconcentrés ;
- Poursuite des constructions des services déconcentrés.